



## **ENGAGEMENT COMMUNAUTAIRE**



### **A l'intention des organismes communautaires<sup>1</sup> et du personnel de l'école**

L'école secondaire De Mortagne vise à *développer chez l'élève l'appartenance à son école et à sa communauté*. Elle souhaite également *développer et consolider des ententes partenariales productives en lien avec sa mission éducative*<sup>2</sup>

#### **Informations pour rapprocher les organismes communautaires et les élèves**

1. Nom de l'organisme
2. Mandat de l'organisme
3. Adresse
4. Type d'activités (tâche, responsabilité du bénévole)
5. Qualités exigées pour la tâche
6. Âge ou niveau scolaire
7. Dates du ou des événement(s)
8. Fréquence ou nombre d'heures qui seront reconnues
9. Adulte responsable de l'élève.

#### **CRITÈRES DES ACTIVITÉS RECONNUES**

- Contribuer au mieux-être d'un membre de sa famille, d'une personne de l'école ou de son entourage;
- Se dérouler en dehors des heures de cours (midi, soirée, week-end, journée pédagogique);
- Ne comporter aucune forme de rémunération;
- Développer des compétences, acquérir de l'expérience, explorer des connaissances et tisser un réseau dans un rayon toujours plus large;
- Ne pas empêcher ni retarder l'embauche d'un employé rémunéré.

<sup>1</sup> Intensifier nos activités d'engagement communautaire, augmenter les liens avec les organismes communautaires

<sup>2</sup> Projet éducatif, document de travail, avril 2009

## **DATE LIMITE À RESPECTER PAR L'ÉLÈVE ET L'ORGANISME :**

- Remise du plan de **projet annuel** autour du **15 novembre**;
- Exécution du service **durant l'année scolaire**;
- Remise de l'évaluation et du **bilan** autour du **15 mai**.

## **Qu'est-ce que l'engagement communautaire au programme d'éducation internationale?**

Une action d'aide envers la collectivité ou un de ses membres, nécessitant l'implication du service bénévole.

## **À quoi sert l'engagement communautaire en 2013-2014 ?**

L'action bénévole va au-delà du geste de donner. L'élève récolte aussi les fruits de sa générosité en se réalisant sur le plan personnel. En effet :

- ★ il apprend en rendant service;
- ★ il consolide sa conscience sociale;
- ★ il mène une vie plus saine;
- ★ il gagne confiance en lui;
- ★ il découvre ses forces et ses intérêts;
- ★ il devient autonome;
- ★ il élargit le cercle de ses relations.

De plus, le bénévolat prépare à entrer dans la vie active. En :

- ★ développant des compétences;
- ★ développant de l'expérience;
- ★ explorant diverses options de carrière;
- ★ tissant un réseau de contacts dans un rayon toujours plus large (famille, école, quartier, région, pays, autres pays).

## NOMBRE MINIMAL D'HEURES EXIGÉES

Les élèves de la première à la cinquième secondaire du programme d'éducation internationale accomplissent dans leur milieu immédiat ou dans la communauté un nombre minimum d'heures qui varie selon le degré scolaire de l'élève.

- 10 heures de bénévolat en 1<sup>re</sup> secondaire;
- 10 heures de bénévolat en 2<sup>e</sup> secondaire;
- 15 heures de bénévolat en 3<sup>e</sup> secondaire;
- 20 heures de bénévolat en 4<sup>e</sup> secondaire **dans un seul organisme**;
- 10 heures de bénévolat en 5<sup>e</sup> secondaire.

### Responsabilités de l'école

L'**animatrice à la vie spirituelle** et à l'engagement communautaire offre un **guichet unique** pour gérer les demandes des organismes communautaires afin que l'école assure une meilleure collaboration auprès de la communauté et des élèves en difficultés.

Les **coordonnatrices** se chargent de la **préparation** des carnets. Elles **présentent** et **informent** les élèves en début d'année des objectifs, du nombre d'heures et d'organismes pour chacune des années au PPCS. Elles **soutiennent** les enseignants dans le suivi des projets d'élèves.

Les **enseignants** en français, mathématiques, anglais et sciences humaines (1<sup>re</sup>, 2<sup>e</sup>, 3<sup>e</sup>, et 4<sup>e</sup>) se répartissent les groupes pour **faire le suivi** des élèves (compilations mi-novembre et mi-mai).